Colloque annuel du Master 2 de Droit pénal et sciences pénales et du Master 2 de Criminologie de l'Université Panthéon-Assas

diffusé en direct

Jeudi 9 septembre 2021 à 9h30

Salle des Conseils (esc. M, 2^{ème} étage) 12 place du Panthéon – 75231 PARIS cedex 05

« LE DROIT PENAL DE DEMAIN »

Matinée sous la présidence de Agathe Lepage, Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2), Codirectrice du Master 2 de Criminologie

9h30 : Histoire du droit pénal des crises

François Saint-Bonnet, Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

10h15 : Que sera le droit pénal de l'environnement ?

Jacques-Henri Robert, Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

11h - 11h15: Pause

11h15 : La parole saisie par le droit pénal : parole punissable, parole libérée

Pauline Le Monnier de Gouville, Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Thierry Toutin, Commandant divisionnaire honoraire, ancien chargé de mission au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Corentin Eveno, étudiant du Master 2 de Criminologie

Fin: 12h45

*

Après-midi sous la présidence de Philippe Conte, Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2), Directeur du Master 2 Droit pénal et sciences pénales

14h00 : Le droit pénal sécuritaire

Emmanuel Dreyer, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) Elie Claustre, étudiant du Master 2 de Droit pénal et sciences pénales

15h15 : La procédure pénale de demain

Edouard Verny, Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2) Matthieu Hy, Avocat au barreau de Paris

16h45 : La prison de demain

Dominique Simonnot, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté Vincent Scuderoni, étudiant au Master 2 de Criminologie, élève-avocat

Fin: 17h45

Un lien zoom sera communiqué début septembre.